

amitié qui subsistent entre le Royaume de Pologne & les Etats voisins: Sa Majesté le Roi de Prusse ne sauroit dissimuler à Sa Maj. le Roi & la République de Pologne combien elle est sensible au peu d'égards qu'on a eu pour ses représentations amiables. S. M. croit entrevoir que depuis le dernier interregne, il subsiste encore dans l'intérieur de la Pologne un germe de dissensions & de troubles & elle est convaincuë qu'il est nécessaire d'aviser aux moyens propres à y remédier. L'injustice qui vient d'être faite aux *Dissidens* est trop forte pour que Sa Majesté ne se voye pas obligée d'approuver le parti qu'ils viennent de prendre de se former en Confédération pour suivre leurs droits & qu'elle ne se trouve pas engagée, en même-tems, à applaudir à la puissante protection que Sa Majesté l'Impératrice de Russie leur a accordée pour cet effet. Sa Majesté Prussienne ayant agi jusqu'à présent de concert avec cette Souveraine dans tout ce qui concerne les affaires de Pologne, Elle déclare qu'Elle regarde le rétablissement des *Dissidens*, pour le cas de la garantie du Traité d'Olivia dont elle est chargée, aussi-bien que de l'Alliance qui subsiste entre Elle & l'Impératrice de Russie, & qu'Elle ne sauroit s'empêcher de prendre ses mesures en conséquence avec Sa Majesté Impériale. Pour prévenir cependant toutes les suites fâcheuses qui ne pourroient que résulter d'une plus longue continuation des troubles en Pologne & d'un déni de satisfaction pour les *Dissidens*, Sa Majesté croit devoir conseiller à l'illustre Nation Polonoise de s'assembler dans une Diète extraordinaire, pour la pacification générale entre tous ses membres, & Elle se flatte que ce conseil sera regardé comme une nouvelle preuve de l'amitié invariable qu'Elle a pour la République de Pologne & de l'intérêt sincère qu'Elle prend à son bien.

Ce sont les sentimens de Sa Majesté le Roi de Prusse sur la situation présente des affaires que le Souffigné a ordre d'exposer à Sa Majesté le Roi & à la République de Pologne & dont il s'acquitte en se récommandant à leur bienveillance.

Mais depuis le 18 de Mars un grand nombre de Gentilshommes *Dissidens* de la Grande & de